

Sélection des architectes pour la promotion 2025-2027 du DSA.

167 architectes étaient candidats : 3 candidats ont été écartés en raison de leur diplôme d'architecte, non reconnu en France. Après analyse des dossiers par trois enseignants et la directrice des études, 80 candidats ont été retenus au niveau de l'admissibilité pour passer les épreuves d'admission (60% femmes, 40% hommes).

À ce stade, les examinateurs n'ont pas retenu les candidatures dans lesquels la motivation pour suivre cette formation paraissait très faible, ou insuffisamment développée, par-delà des formulations vite expédiées ou très convenues. Souvent, la qualité de la représentation graphique a été également très discriminante, en ce sens que la capacité à comprendre le réel et à le restituer par le dessin reste essentielle par rapport à la représentation numérique.

Pour les épreuves d'admission, les examinateurs avaient pour mission d'évaluer les épreuves : épreuve graphique de représentation d'un élément des Galeries de la Cité, QCM de culture générale en relation avec le patrimoine, composition à partir d'une question ouverte.

Pour chaque candidat, ils devaient également évaluer l'authenticité des éléments du dossier de candidature, s'assurer de la motivation et mesurer l'engagement pour le patrimoine : la formation de deux années étant particulièrement exigeante, avec des acquisitions méthodologiques importantes et des investigations en équipe, la solidité, la stabilité et l'existence d'un socle minimal de compétence sont requis.

Ce niveau d'exigence est nécessaire pour que l'ensemble de la promotion puisse progresser correctement, tant dans la dynamique générale que dans les travaux et études assurés en groupe.

80 candidats présélectionnés ont été reçus pour être évalués sur huit critères : maîtrise du trait et qualité des représentations / approche constructive dans le dessin / réponses au QCM / qualités rédactionnelles sur la question ouverte / réponse à la question posée / parcours formatif, expérience professionnelle et engagement personnel / connaissances / personnalités, comportement et savoir-être.

Le jury a proposé de déclarer admis 46 architectes, 58% femmes et 41% hommes, avec une 47^e sur liste complémentaire.